

Bruno Chenin
Expert Comptable -
Commissaire aux comptes

139 boulevard Haussmann
75008 Paris
☎ 06 79 47 54 68

**INSTITUT DES SERVICES À LA PERSONNE
« I.R.S.A.P. »**

Association

12 Place du Palais
61000 ALENCON

∞ ∞

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
exercice clos le 31 décembre 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **INSTITUT REGIONAL DES SERVICES A LA PERSONNE « I.R.S.A.P. »**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je dois formuler une réserve sur le point suivant :



Ainsi qu'indiqué dans l'annexe et le rapport de gestion, votre association n'a pas cru devoir constituer une provision relative au prêt consenti à l'ISERP Entreprises, dont le solde non remboursé s'élève à 170.000 Euros, au motif que cette association ayant demandé le remboursement d'une créance de carry-back pour une somme de 200 000€ auprès de l'administration fiscale attend une issue favorable du jugement du Tribunal Administratif devant intervenir au cours du 2nd semestre de l'année 2012.

En l'absence d'informations relatives à la situation financière de l'association débitrice ainsi que d'éléments positifs concluant au règlement favorable de l'instance en cours devant le Tribunal Administratif et qui représentent une incertitude quant au remboursement de ce prêt il aurait été nécessaire de provisionner tout ou partie de cette somme.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur le bilan passif de l'annexe concernant le poste « avances sur subventions » :

Ce poste comprend un montant de « taxe d'apprentissage réservée » pour 478.986 Euros correspondant à des ressources de taxe d'apprentissage non utilisées au 31/12/2011 mais dédiées à une utilisation ultérieure par le CFA dans le cadre du plan triennal d'investissements 2009-2011.

Cette affectation en réserve exceptionnelle pour investissement a été agréée par le Conseil régional de Basse Normandie, tiers financeur dans le cadre de la convention signée avec celui-ci. Ce plan porte sur la construction de nouveaux locaux et d'une maison domotisée, actuellement en cours de construction.

2°) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations portant notamment sur les principes comptables suivis et les

estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justifications particulières.

3°) Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

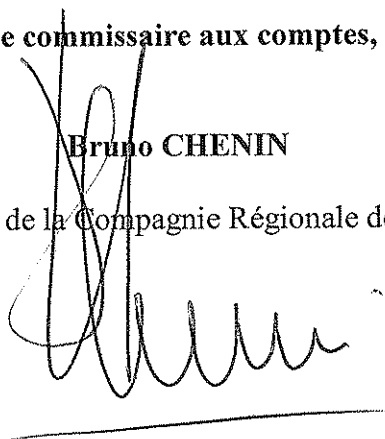
Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion par le bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 4 mai 2012

Le commissaire aux comptes,

Bruno CHENIN

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Chenin', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/10 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	38 019,30	19 232,06	18 787,24	31 382,03
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	93 657,37		93 657,37	
CONSTRUCTIONS				
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	15 331,77	15 331,77		341,60
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	104 271,67	82 108,37	22 163,30	15 865,40
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	105 390,17		105 390,17	16 524,10
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	10,00		10,00	10,00
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	170 000,00		170 000,00	
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	400,00		400,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	527 080,28	116 672,20	410 408,08	64 123,13
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTEES VERS/ CDES	579,29		579,29	
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	197 864,93	125 039,25	72 825,68	99 233,51
AUTRES	35 522,99		35 522,99	2 754,68
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	89 708,14		89 708,14	554 112,67
DISPONIBILITES	177 819,24		177 819,24	185,14
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	4 425,44		4 425,44	806,14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	505 920,03	125 039,25	380 880,78	657 092,14
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
TOTAL ACTIF	1 033 000,31	241 711,45	791 288,86	721 215,27

(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

	Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/10 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	60 542,07	73 167,84
SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A.	60 542,07	73 167,84
PRODUCTION STOCKEE		
PRODUCTION IMMOBILISEE		
RESSOURCES PUBLIQUES ET SUBVENT. EXPLOITATION	390 884,30	305 214,49
REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	73 336,14	45 300,78
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES/SUBVENTIONS ATTRIB. AUTRES PRODUITS	5,59	4,64
SOUS-TOTAL (C)	464 226,03	350 519,91
TOTAL (A)+(B)+(C) = I	524 768,10	423 687,75
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATION		
D'AUTRES VALEURS MOBIL. & CREANCES ACTIF IMMOBIL.		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 453,82	762,92
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		
PRODUITS NETS S/ CESSIONS VALEURS MOBILISEES PLACT	1 963,13	1 943,13
TOTAL III	4 416,95	2 706,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	135,10	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	27 590,74	19 109,88
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
TOTAL IV	27 725,84	19 109,88
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	556 910,89	445 503,68
SOLDE DEBITEUR = PERTE	62 804,88	64 195,44
TOTAL GENERAL	619 715,77	509 699,12

ANNEXES

SOMMAIRE

FAITS CARACTERISTIQUES.....	2
RESULTAT 2011.....	2
ANALYSE DE LA SITUATION NETTE	2
REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
IMMOBILISATIONS.....	3
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.....	3
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3
CREANCES	3
AUTRES INFORMATIONS	3
ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE.....	4
IMMOBILISATIONS.....	5
AMORTISSEMENTS - PROVISIONS.....	7
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	9
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES.....	13
CHARGES A PAYER.....	17

FAITS CARACTERISTIQUES**RESULTAT 2011**

- + 9,58 € pour la section Apprentissage
- - 65 908,50 € pour la section Formation Professionnelle
- + 3 094,03 € pour l'ensemble des autres sections

La collecte de taxe d'apprentissage 2011 a été satisfaisante pour un montant total de 378 502,84 €. Elle a été affectée pour 337 800 € au fonctionnement et 17 156,34 € pour les investissements. Le solde soit 23 546,50 € a pu être mis en réserve.

En 2011, l'IRSAP a acquis le terrain pour la construction du nouveau CFA et la maison domotisée pour un montant de 93 657,37 €, financés par la taxe d'apprentissage réservée.

ANALYSE DE LA SITUATION NETTE

	Au 31/12/2010	Variation	Au 31/12/2011
Gestion Apprentissage	2 241,36	+ 9,58	2 250,94
Gestion Hors CFA	- 44 825,77	- 62 814,47	- 107 640,24
Situation nette	- 42 584,41	- 62 804,89	- 105 389,30

Au 31/12/2011, la réserve de taxe d'apprentissage s'élève à la somme de 478 985,76 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon l'application du règlement C.R.C.2004-06

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations, selon la recommandation 2002-10, et aucun changement de méthode n'a été effectué.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans
- Matériel Pédagogique	2 ans et 5 ans
- Installations générales	2 ans et 3 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	4 ans.

L'amortissement pratiqué est l'amortissement linéaire.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dès la décision d'octroi et rattachées à l'exercice en fonction du prorata temporis de la période.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions sont virées au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des immobilisations subventionnées. Ces écritures sont enregistrées au poste « produits exceptionnels ».

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour créance douteuse a été effectuée, par prudence, pour le client ISERP Entreprises à hauteur de 50 %, soit le solde de la créance, la procédure de sauvegarde ayant été levée début 2011.

Le prêt à ISERP Entreprises de 200 000 € d'avril 2011 a fait l'objet d'un remboursement de 30 000 € en novembre 2011. Une demande de Carry Back par ISERP Entreprises a été introduite auprès de la direction des impôts d'Alençon pour une somme de 200 000 €. Cette demande doit faire l'objet d'ici le mois de septembre 2012 d'une décision du Tribunal Administratif de Caen.

Le prêt n'a pas fait l'objet d'une provision pour créances douteuses dans l'attente du remboursement à ISERP Entreprises du crédit d'impôt par l'administration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Cette provision est constituée depuis l'exercice 2006. Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite (I.D.R), en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, s'élève à : 751 €, après reprise de 2 001 € en 2010.

Les hypothèses ayant servi de base à ce calcul sont les suivantes.

Convention Collective Nationale = Organismes de formation N° 3249

Age de départ en retraite = 62 ans (ou moins si naissance dans les années transitoires 1951 à 1955)

Inflation = actualisation neutre sur la période

Turn over = moyenne des départ volontaires et licenciements des 9 dernières années comparés à l'effectif moyen. égal à zéro, donc par défaut 0.05.

Taux de progression de carrière = moyenne des taux d'augmentation des 9 dernières années (montant des augmentations / la masse salariale globale de l'ensemble du personnel en CDI)

Probabilité de vie à l'âge de départ en retraite = Table de mortalité par sexe 2004-2006 avec % ramenés entre 25 et 62 ans

Calcul de l'indemnité de départ en retraite conforme aux dispositions du code du travail

Base = salaire décembre 2011

Taux de charges = calculé sur novembre (total charges patronales / salaire brut)

0100 C C I D'ALENCON

IMMOBILISATIONS

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Compte	Ecart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Réévaluation de l'exercice
38 019,30	38 019,30	205000 BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES	D					
93 657,37		211100 TERRAINS NUS	D	93 657,37				
		213150 ENSEMBLES IMMOB. ADMINIST ET COMMER	D					
		213500 INST GENER AGENCT AMENAG DES CONST.	D					
15 331,77	15 331,77	215400 MATERIEL PADAGOGIQUE	D					
27 423,99	27 423,99	218100 INSTALL GEN. AGENCT AMENAGT DIVERS	D					
11 950,40		218200 MATERIEL DE TRANSPORT	D	11 950,40				
44 880,18	41 544,70	218300 MATERIEL DE BUREAU	D	3 335,48				
		218310 MATERIEL INFORMATIQUE	D					
20 017,10	13 782,24	218400 MOBILIER	D	6 234,86				
	16 524,10	231000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COUR	D	-16 524,10				
30 274,87		231100 MDAP IMMO CORPORELLES EN COUR	D	30 274,87				
75 115,30		231200 CFA IMMO CORPORELLES EN COUR	D	75 115,30				
		231300 CONSTRUCTIONS	D					

0100 C C I D'ALENCON

IMMOBILISATIONS

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Compte	Ecart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Réévaluation de l'exercice
10,00	10,00	261800 AUTRES TITRES	D					
170 000,00		274800 AUTRES PRETS	D 170 000,00					
400,00		275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	D 400,00					
527 080,28	152 636,10	T O T A U X	374 444,18	115 178,11				

0100 C C I D'ALENCON

AMORTISSEMENTS - PROVISIONS
ventilation des dotations aux amortissements

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Compte	Ecart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Ventilation des dotations aux amortissements			Amortissements dérogatoires	
								Linéaire	Dégressif	Autre méthode	Dotations	Reprises
751,00	2 001,00	151800 AUTRES PROV.POUR RISQUES & CHA	C -1 250,00		1 250,00							
19 232,06	6 637,27	280500 AMORT BREVETS LICENCES DROITS	C 12 594,79	12 594,79				12 594,79				
15 331,77	14 990,17	281540 AMORTISS MATERIEL PEDAGOGIQUE	C 341,60	341,60				341,60				
26 213,04	23 858,59	281810 AMORTISS INST GENER AGENC AMEN	C 2 354,45	2 354,45				2 354,45				
3 363,81		281820 AMORTISS MATERIEL DE TRANSPOR	C 3 363,81	3 363,81				3 363,81				
39 811,48	32 314,91	281830 AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFOR	C 7 496,57	7 496,57				7 496,57				
12 720,04	10 712,03	281840 AMORTISS MOBILIER	C 2 008,01	2 008,01				2 008,01				
125 039,25	63 732,38	282183 AMORT MAT DE BUREAU ET MAT INF	C									
		491600 PROVIS POUR DEPREC CPTES CLIEN	C 61 306,87	61 306,87								
242 462,45	154 246,35	T O T A U X	88 216,10	89 466,10	1 250,00			28 159,23				

0100 C C I D'ALENCON

AMORTISSEMENTS - PROVISIONS
Amortissements dérogatoires

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Dotations dérogatoires			Reprises dérogatoires		
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal except.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal except.
151800 AUTRES PROV.POUR RISQUES & CHA						
280500 AMORT BREVETS LICENCES DROITS						
281540 AMORTISS MATERIEL PEDAGOGIQUE						
281810 AMORTISS INST GENER AGENC AMEN						
281820 AMORTISS MATERIEL DE TRANSPOR						
281830 AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFOR						
281840 AMORTISS MOBILIER						
282183 AMORT MAT DE BUREAU ET MAT INF						
491600 PROVIS POUR DEPREC CPTES CLIEN						
T O T A U X						

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
--

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
274800 AUTRES PRETS	170 000,00	170 000,00	
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	400,00	400,00	
401110 FOURNIS ACHATS BIENS OU PREST SERV			
404110 FOURNISSEURS ACHAT D'IMMOBILISATION			
409800 RABAIS REMISES RISTOURNES A OBTENIR	6 775,03	6 775,03	
100 CLIENTS VENTES BIENS OU PREST SERV	1 901,25	1 901,25	
416000 CLIENTS DOUTEUX	125 039,25	125 039,25	
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	70 924,43	70 924,43	
421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL			
425100 AVANCES SUR REMUNERATIONS			
425200 ACOMPTE			
425300 AVANCES SUR FRAIS			
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER			
000 URSSAF			

Mise à jour le 03/05/2012 11:00:47

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
--

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
437101 VAUBAN HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTA			
437102 CAPIMMEC MALAKOFF			
437103 CREDIT MUTUEL RETRAITE			
437105 VAUBAN PREVOYANCE			
437660 TAXE SUR LES SALAIRES			
437701 POLE EMPLOI			
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER			
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER			
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER			
438602 INDEMNITES JOURNALIERES A REMBOURS			
438701 ORGANIS SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR			
441100 SUBVENTIONS D'INVEST A RECEVOIR	4 364,40	4 364,40	
441103 CONSEIL REGIONAL ACOMPTE SUBV			
441700 SUBVENTIONS D'EXPLOIT A RECEVOIR	22 215,21	22 215,21	

Mise à jour le 03/05/2012 11:00:47

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
--

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
441900 AVANCES SUR SUBVENTIONS			
441910 AVANCE SUBVENTION TRH			
441920 AVANCES SUR SUBVENTIONS CONST CFA			
441930 AVANCES SUR SUBVENTIONS MDAP			
443380 AUTRES OPERATIONS			
444000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES			
445660 TVA A RECUPERER SUR BIENS ET SERV.			
447100 TAXE D'APPRENTISSAGE			
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			
451800 INTERETS COURUS			
458000 ASSOCIES OPER EN COMMUN ET EN GIE			
467800 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	2 168,35	2 168,35	
467801 APPRENTIS - RBT A RECEVOIR			
467803 CREDITEURS DIVERS			

Mise à jour le 03/05/2012 11:00:47

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
468701 DEBITEURS PRODUITS A RECEVOIR			
471000 DEPENSES DIVERSES A IMPUTER			
471100 AUTRE ATTENTE			
471200 COMPTE ATTENTE BANQUE			
486000 CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	4 425,44	4 425,44	
T A U X	408 213,36	408 213,36	

Mise à jour le 03/05/2012 11:00:47

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
401110 FOURNIS ACHATS BIENS OU PREST SERV	77 584,26	77 584,26			
404110 FOURNISSEURS ACHAT D'IMMOBILISATION					
408100 FOURNISS ORDIN FACT NON PARVENUES	11 909,20	11 909,20			
411100 CLIENTS VENTES BIENS OU PREST SERV					
800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR					
421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL					
427000 PERSONNEL OPPOSITIONS					
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG PAY	5 470,37	5 470,37			
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER					
431000 URSSAF	22 925,00	22 925,00			
437101 VAUBAN HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTA	3 333,00	3 333,00			
437102 CAPIMMEC MALAKOFF	956,00	956,00			
437103 CREDIT MUTUEL RETRAITE					
437105 VAUBAN PREVOYANCE	583,00	583,00			

Mise à jour le 03/05/2012 11:02:26

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
437660 TAXE SUR LES SALAIRES	3 029,00	3 029,00			
437701 POLE EMPLOI					
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 658,23	2 658,23			
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	1 157,43	1 157,43			
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER					
438602 INDEMNITES JOURNALIERES A REBOURS					
438701 ORGANIS SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR					
441100 SUBVENTIONS D'INVEST A RECEVOIR					
441103 CONSEIL REGIONAL ACOMPTE SUBV					
441900 AVANCES SUR SUBVENTIONS	6 355,48	6 355,48			
441910 AVANCE SUBVENTION TRH	8 031,00	8 031,00			
441920 AVANCES SUR SUBVENTIONS CONST CFA	96 341,51	96 341,51			
441930 AVANCES SUR SUBVENTIONS MDAP	42 000,00	42 000,00			
443380 AUTRES OPERATIONS					

Mise à jour le 03/05/2012 11:02:26

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

280000 ISERP

EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
444000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES					
445660 TVA A RECUPERER SUR BIENS ET SERV.					
447100 TAXE D'APPRENTISSAGE					
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR					
451800 INTERETS COURUS					
458000 ASSOCIES OPER EN COMMUN ET EN GIE					
467800 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS					
467801 APPRENTIS - RBT A RECEVOIR					
467803 CREDITEURS DIVERS					
468701 DEBITEURS PRODUITS A RECEVOIR					
471000 DEPENSES DIVERSES A IMPUTER					
471100 AUTRE ATTENTE					
200 COMPTE ATTENTE BANQUE					
511200 CHEQUES A ENCAISSER TAXE APPRENTIS					

Mise à jour le 03/05/2012 11:02:26

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES280000 ISERP
EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
511210 CHEQUES A ENCAISSER					
512110 SOCIETE GENERALE					
TOTAUX	282 333,48	282 333,48			

Mise à jour le 03/05/2012 11:02:26

280000 ISERP

CHARGES A PAYER

EXERCICE 01.01.11-31.12.11 CLOTURE 31.12.11 EUROS

	Exercice 01/01/2011 - 31/12/2011 Durée 12 mois	Charges considérées fiscalement comme des provisions	
		Non déductibles	Déductibles
408100 FOURNISS ORDIN FACT NON PARVENUES	11 909,20		11 909,20
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR			
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG PAY	5 470,37		5 470,37
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER			
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 658,23		2 658,23
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	1 157,43		1 157,43
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER			
602 INDEMNITES JOURNALIERES A REMBOURS			
T O T A U X	21 195,23		21 195,23